



**Procès-verbal du séminaire du MTCE
„Compatibilité entre vie de famille et vie de travail“
du 12 au 15 octobre, à Nantes / France**

Du 12 au 15 octobre 2009, à Nantes en France, le MTCE a traité le thème « Compatibilité entre vie de famille et vie de travail ». A cette occasion, la situation actuelle dans la vie de travail fut particulièrement analysée et mise en lumière. La discussion porta également sur les conséquences qui en découlent et sur la compatibilité entre vie de famille et vie de travail. Un concept élargi du travail fut au centre de la discussion. En 2002 déjà, la déclaration finale du séminaire du MTCE, dans le diocèse de Graz/Autriche, constatait ceci : pour nous mouvements chrétiens de travailleurs et travailleuses, le concept de travail ne comprend pas seulement le travail rémunéré, mais également les multiples tâches ménagères et familiales ainsi que les activités bénévoles.

A notre époque, pour rendre le travail plus humain, la juste répartition du travail selon cette triade, est nécessaire. Le thème « travail » détermine hautement la discussion politique et sociale actuelle. Mais c'est en règle générale du travail rémunéré dont il est question. Il jouit d'une quote élevée.

Du point de vue du MTCE, par rapport à cette prédominance, le thème « travail » prend une importance accrue en ce qui regarde les discussions concernant la justice sociale et la durabilité écologique. Sur ce point, le séminaire de Nantes a repris l'idée d'une conception élargie du travail et a poussé la discussion plus loin vers une compréhension globale du travail. C'est un débat important et d'avenir pour l'Europe ainsi que pour notre vivre ensemble plus largement dans le monde. Le MTCE ne se voit qu'au début d'un processus. Le MTCE ainsi que les mouvements du MTCE poursuivront cette discussion dans leur travail de formation, dans leurs actions et dans leurs campagnes. Les résultats du séminaire de Nantes ont été consignés, comme suit, selon la méthode: voir, juger, agir.

VOIR

Le développement dans le domaine du travail rémunéré est marqué par de profondes ruptures. Des conditions de travail auparavant stables s'acheminent vers une insécurité grandissante. Une flexibilité étendue du temps de travail et l'exigence d'une plus grande mobilité par rapport aux lieux de travail apparaissent. Les biographies relatives au travail rémunéré sont marquées de plus en plus par des discontinuités. Certaines conditions de travail se précarisent. Il existe des secteurs à bas salaire.

Les personnes qui ne peuvent plus vivre de leur travail sont en augmentation. Une dramatique érosion des conditions de travail dites normales se développe, alors que ces conditions servaient de référence, garantissaient ce qui est supportable, légal et social. Elles étaient valables pour toute une vie de travail.

A cela s'ajoute que dans la société le travail rémunéré reste prédominant et que les prétentions à une valorisation de soi par le travail rémunéré augmentent. Ceci est valable particulièrement pour les femmes qui, dans la foulée de la modernisation du rapport entre les sexes considèrent le travail rémunéré comme partie intégrale de leur biographie. Dans le contexte d'érosion des relations normales de travail, on doit parler d'estompement des frontières du travail. Il s'agit de la disparition des limites qui caractérisaient les structures du travail dans la société, comme par exemple : les temps de travail fixes, les conventions de travail et les lieux de travail.

En conséquence, les travailleurs et travailleuses doivent développer des stratégies individuelles d'adaptation pour faire face aux exigences qui ont changées, car jusqu'à présent les solutions collectives manquent. Sous la pression des changements de conditions

qui touchent le travail rémunéré, pour l'assistance aux enfants, aux malades, aux personnes nécessitant des soins, pour l'aide de voisinage, on fait appel toujours davantage à l'engagement social dans la société civile. Mais pourtant, la primauté du travail rémunéré fait que les innombrables domaines d'activités que sont le travail ménager, le travail familial et l'engagement bénévole sont relégués et dépouillés de leur signification. Jusqu'à présent une reconnaissance équitable du travail ménager, des activités familiales et de l'engagement bénévole n'a pu être établie. Les changements de conditions en ce qui concerne le travail rémunéré ont une influence massive dans la vie des familles. C'est la compatibilité entre vie de famille et vie de travail qui est touchée.

JUGER

Comme mouvements chrétiens de travailleurs, nous nous souvenons de l'origine de toutes choses. Le premier chapitre de la Genèse présente cette origine, la création de Dieu en six jours. Dieu crée le monde et toutes les espèces qui l'habite, Dieu crée l'homme et le septième jour, enfin, il se repose. La création est comme un processus de fabrication qui ordonne le désordre régnant. Au début était le chaos et par une série de délimitations, entre la lumière et les ténèbres, entre mer et terre, Dieu crée un ordre qui rend la vie possible, il crée un monde dans lequel l'homme peut vivre. Le Dieu créateur crée l'homme à son image, il en fait ainsi un créateur, il fait cela dans le dessein de lui confier une mission, une mission de contrôle et de domination sur la nature. La création n'est pas terminée. Dieu met la création dans les mains de l'humanité pour la poursuivre.

Pour poursuivre la tâche de création, nous avons besoin aujourd'hui d'un changement de paradigmes qui intègre au travail un concept social et écologique de durabilité. Dans le débat social et politique actuel, le regard dominant porté sur le travail se limite aux aspects du travail rémunéré et ne prête aucune attention aux activités nécessaires aux autres domaines de la vie. C'est une vision à courte vue pour résoudre les problèmes de la société actuelle et prendre en compte les questions du futur. De là, en amont comme en aval, il est nécessaire de développer un concept de globalité du travail qui englobe toutes les activités humaines et relie vie et travail. Lié à cela, c'est aussi la représentation que nous avons du travail rémunéré qui est à remettre en cause.

AGIR

Dans le but de réaliser une société de travail écologique et sociale, le MTCE introduit la notion de « bon travail ». Ce n'est qu'à travers ce concept de « bon travail » que les droits de la famille et son développement pourront être promus. Nous pouvons rattacher ce concept à de nombreuses actions, campagnes et manifestations qui par le passé, dans nos mouvements, ont été importantes, par exemple avec des thèmes comme : un travail digne, sauvegarde du dimanche, compatibilité entre famille et travail, des revenus verts (vert = en lien avec l'écologie), migration. En tant que MTCE et mouvements du MTCE nous voulons contribuer à un débat de société à propos du « bon travail ». Lors de notre prochain séminaire du MTCE en 2010, nous approfondirons notre réflexion dans ces domaines.

Ce séminaire a été soutenu par le Centre européen pour les questions de travailleurs (EZA) et encouragé pour l'Union européenne.

Traduction de l'allemand RM le 10.II.2009

